



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 58468

## Texte de la question

Mme Annette Peulvast-Bergeal attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la particularité de certains campings qui louent des emplacements à l'année pour des personnes ayant fait le choix, par goût ou bien en raison de revenus très modestes, d'en faire leur résidence principale. C'est le cas notamment pour un camping situé sur sa circonscription. Certaines de ces personnes ont souhaité pouvoir bénéficier d'aides au logement et se sont heurtées à un refus de la part de la caisse d'allocations familiales, alors qu'il s'agit bien de leur résidence principale et qu'ils payent donc un loyer. Elle lui demande par conséquent de bien vouloir lui donner son avis sur ce problème, sachant que cela concerne une infime partie de la population, qui se trouve ainsi privée de certains droits.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Annette Peulvast-Bergeal](#)

**Circonscription :** Yvelines (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58468

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mars 2001, page 1315